



Doc. 16447
24 juin 2026

Crimes de haine, intolérance et discrimination à l'encontre des chrétiens d'Europe

Proposition de résolution

déposée par Mme Deborah BERGAMINI et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le Parlement européen, dans sa résolution du 21 janvier 2026, affirme que le christianisme est aujourd'hui la religion la plus persécutée au monde. La hausse du nombre de crimes de haine et d'actes d'intolérance commis à l'encontre des chrétiens à travers l'Europe est préoccupante. Ces manifestations d'hostilité représentent une menace pour les droits humains fondamentaux et touchent plus particulièrement les individus et les lieux de culte.

Le christianisme est un pilier de l'identité européenne. La protection des communautés chrétiennes et de leurs symboles est essentielle non seulement pour défendre la liberté religieuse universelle, mais aussi pour préserver le tissu culturel et démocratique de l'Europe.

Les données récentes mettent en évidence une aggravation considérable de la violence:

- Actes commis à l'encontre des personnes: l'hostilité touche directement les fidèles et porte atteinte à leur sécurité et à leur liberté d'expression. En 2024, les données ont révélé une forte augmentation des agressions physiques, avec 274 agressions physiques directes commises contre des chrétiens. Les lignes directrices du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH/OSCE) soulignent que ces incidents motivés par la haine ont un impact profond et une dimension spécifique au genre, puisqu'ils visent plus particulièrement les femmes et les mineurs.
- Actes commis contre des lieux de culte: le vandalisme, la profanation et les incendies criminels commis contre des églises ont considérablement augmenté. Il est alarmant de constater que 94 incendies criminels ont été enregistrés pour la seule année 2024, soit près du double du total de l'année précédente. Le rapport annuel 2025 de l'Observatoire de l'intolérance et de la discrimination envers les chrétiens en Europe (OIDAC Europe) a recensé 2 211 crimes de haine anti-chrétiens.

La dernière résolution adoptée par l'Assemblée sur ce sujet remonte à 2019. Depuis lors, la situation s'est considérablement aggravée, ce qui rend impérative une action institutionnelle d'urgence. Il est désormais indispensable que l'Assemblée envisage de nouvelles mesures visant à prévenir les violations de la liberté religieuse, en particulier à l'égard de la foi chrétienne en Europe. L'Assemblée pourrait envisager de permettre aux États d'élaborer une stratégie commune afin de prévenir les manifestations d'intolérance et de discrimination, ainsi que les crimes de haine commis à l'encontre des chrétiens, y compris en ligne, tout en sensibilisant l'opinion publique par la promotion du dialogue et de la tolérance.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
ÅBERG Borianana, Suède, PPE/DC
BOGDANOV Bogdan, Bulgarie, ADLE
BONETTI Elena, Italie, ADLE
BULAI Iulian, Roumanie, ADLE
CARVALHO Ricardo, Portugal, PPE/DC
CASEY Patrick, Irlande, ADLE
DALLE Benjamin, Belgique, PPE/DC
DALLOZ Marie-Christine, France, PPE/DC
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
GARDINI Elisabetta, Italie, CEPA
GRYFFROY Andries, Belgique, ADLE
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC
MINNICH Andreas, Autriche, PPE/DC
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC
NACSA Lőrinc, Hongrie, CEPA
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
OBERHOFER Dominik, Autriche, ADLE
PAVIĆ Marko, Croatie, PPE/DC
PIETRELLA Fabio, Italie, CEPA
PIZZIMENTI Graziano, Italie, CEPA
POLIDORI Catia, Italie, PPE/DC
RENZI Nicola, Saint-Marin, ADLE
SACHEVA Denitsa, Bulgarie, PPE/DC
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC
VASILEVSKA Ivanka, Macédoine du Nord, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
VOLKMANN Johannes, Allemagne, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CEPA: Conservateurs européens, Patriotes et Affiliés
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen